BULLETIN D'INFORMATIONS ET D'AMITIE
POUR LE REGROUPEMENT DES ARCHIVISTES RELIGIEUX

INFO-R.A.R.

1985

Vol. 1 - No 3 juillet août septembre

SOMMAIRE

Billet	Gisèle Villemure, m.i.c. et Robert Hémond, c.s.v.	1
Frère Georges Lapointe, f.s.g.	Gilles Beaudet, é.c.	2
Voyage du Regroupement à Joliette	Gérard Morin, c.s.v.	3
Identité et responsabilité de l'archiviste (fin)		7
Apprenti-archiviste	Jacques-A. Therrien, s.ss.a.	10
Visite mémorable	Marie-Ange Boily, s.s.j.	12
Encapsulation	Monique Papineau	13

BILLET

C'est grâce à l'apport des membres du *Rassemblement des Archivistes* que la réalisation de ce numéro a été rendue possible. Le prochain pourrait vous parvenir pour Noel si d'autres voulaient bien se manifester et devenir des collaborateurs.

Notre projet est plutôt ambitieux. Nous voudrions constituer une banque de textes intéressants et utiles afin de planifier la présentation des prochaines livraisons.

* * * * *

A notre réunion du 25 octobre, un sondage sera proposé aux participants. Son but est de permettre au conseil de connaître vos *desiderata* pour faire du R.A.R. un groupement qui puisse vous servir.

Nous aimerions entendre vos suggestions sur l'organisation de nos réunions, connaître les domaines où le *Rassemblement* pourrait vous rendre service, recevoir vos commentaires sur la formation éventuelle d'ateliers d'information : gestion, recherche, conservation, instruments de recherche, informatique, micrographie, photos, cartes et plans, et le reste.

Nous vous remercions pour votre obligeance.

Gisèle & Robert

FRERE GEORGES LAPOINTE, f.s.g.

LES ARCHIVES RELIGIEUSES VOUS SONT RECONNAISSANTES

Convaincu que les religieux ne doivent pas se replier sur eux - mêmes en ghetto , le frère Georges Lapointe fut parmi les premiers à se joindre au groupe fondateur de l'*Association des Archivistes du Québec*. Assez tôt il fut chargé du secrétariat de l'Association, puis, lorsque fut fondé le *Regroupement des archivistes religieux*, en 1978, il en fut le premier secrétaire. Dans le Regroupement, et spécialement au sein du Conseil de Directeur, le frère Lapointe fut toujours une voix très écoutée en raison de son expérience. On sait qu'il avait rempli, dans son Institut, la charge d'Assistant du Supérieur général pendant plusieurs années.

N'eut été la maladie de ses yeux qui amena le frère Georges à ralentir quelque peu ses activités archivistiques, notre Conseil aurait été très heureux de bénéficier encore longtemps de son savoir-faire et d'apprécier son humour bienveillant.

C'est la disponibilité qui a pleinement caractérisé le travail du frère Lapointe parmi nous. L'été, il avait la délicatesse d'aller rencontrer sur place des archivistes éloignées de Montréal, et de leur apporter ses judicieux conseils et son aide pratique. J'ai moi-même fait mon apprentissage archivistique initial grâce à l'amabilité du frère Lapointe qui m'a communiqué de très bonnes techniques de gestion d'archives, en peu de temps.

L'*Association des Archivistes du Québec* avait reconnu la compétence du frère Lapointe lorsqu'elle l'invita à participer à l'élaboration d'un ouvrage sur la terminologie des archives. Elle lui rendit hommage lors du congrès de 1984 à Trois-Rivières.

Il faudrait plus d'une page pour rendre justice aux mérites du frère Georges Lapointe. Qu'il soit assuré de notre reconnaissance profonde et de notre meilleur souvenir à travers toute la province.

Que lui soit accordée la santé nécessaire pour continuer dans la joie, les nouvelles tâches qu'il entreprend et qu'il veuille bien nous permettre de recourir encore, à l'occasion, à sa riche expérience.

Merci, Frère Lapointe. Bon succès.

F. Gilles Beaudet, é.c.

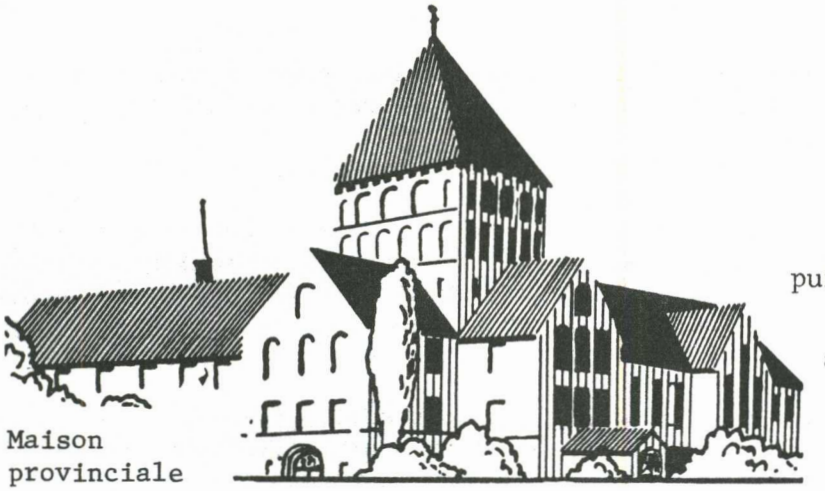

Maison provinciale

15 juin 1985

VOYAGE DU REGROUPEMENT

le long du fleuve

puis à travers la Seigneurie de Lavaltrie

avec au bout de la route

JOLIETTE

L'excursion traditionnelle nous emmène cette année dans une ville où se trouvent un grand nombre de communautés religieuses, et le trajet choisi permet de voir beaucoup de leurs maisons le long de la route.

Une autre raison qui a milité en faveur du choix de Joliette est la réouverture toute récente de son Musée d'Art fondé par un religieux, le Père Wilfrid Corbeil, c.s.v. Cette réouverture arrive après plusieurs mois de travail pendant lesquels de nombreuses pièces ont été ajoutées, les anciennes ont été mieux disposées et le tout a été agencé dans un milieu intérieur des plus soignés.

Ainsi donc, le 15 juin, à 9 heures, devant le Palais du Commerce de la rue Berri, face au Métro, une cinquantaine de membres du Regroupement ainsi qu'une douzaine d'amies et d'amis étaient au rendez-vous. Deux autobus avaient été nolisés en prévision d'un plus grand nombre de participants, mais plusieurs des absents ou absentes ne se sont retirés que la veille au soir ou le matin même, alors qu'il était trop tard pour renvoyer l'un des autobus. N'oublions pas le leçon!...

Avec un temps superbe et une température idéale, nous avons fait une excursion magnifique. Dès le départ, un membre du conseil a remis à chacun une enveloppe contenant un plan annoté de la Cité de Joliette. On y trouvait aussi quatre feuilles donnant les adresses, mises à jour, des membres du Regroupement. Dans chaque autobus, un guide bénévole, membre du conseil, avait aussi en mains une carte détaillée du trajet le long du fleuve et à travers la Seigneurie de Lavaltrie, ainsi qu'une brève description des paroisses traversées ou entrevues.

Dès le départ, nous passons près de la chapelle Notre-Dame de Lourdes où sont les religieuses de la Société de Marie-Réparatrice, qui ont succédé aux Petites Filles de Saint-Joseph depuis sept ans. Après avoir pris Dorchester, nous passons devant l'ancien Hôpital des Soeurs de la Miséricorde, devenu le Centre hospitalier Jacques-Viger. Plus loin, c'est l'église Saint-Pierre et la résidence des Pères Oblats. A Delorimier nous rejoignons Notre-Dame et le Chemin du Roi, le long du fleuve. Pendant la partie urbaine du trajet, les religieuses, des Congrégations enseignantes surtout, mentionnent les maisons où elles-mêmes ou leurs consoeurs ont oeuvré ou oeuvrent encore. Certaines maisons historiques ont disparu dont, à Hochelaga, la deuxième Maison-mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Une oeuvre religieuse importante, à Longue-Pointe, est l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu où se sont dévouées un grand nombre de Soeurs de la Providence. De leurs immenses propriétés à cet endroit, il ne reste que le Cénacle Notre-Dame, au sud

de la route, et le souvenir du cimetière communautaire près de cette maison. Un peu plus loin se trouve l'Asile Saint-Benoît des Frères de la Charité.

Tout en suivant le Chemin du Roi, nous ne manquons pas de jeter un coup d'oeil sur l'autre rive où se trouve la Route des Pionniers. C'est d'abord Longueuil avec sa majestueuse pro-cathédrale, et tout près la Maison généralice des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, qui abrite entre autres le service central des Archives SNJM. Ensuite on aperçoit Boucherville puis Varennes où se trouve un sanctuaire dédié à la mémoire de la Bienheureuse Mère d'Youville, fondatrice des Soeurs Grises; l'une d'entre elles assure la garde de ce sanctuaire.

Continuant notre route sur la rive gauche, nous quittons l'île de Montréal par le pont Le Gardeur puis traversons Repentigny dont la vénérable église a été incendiée il y a peu de temps. Plus loin, le chauffeur nous fait passer par la route la plus ancienne et la plus pittoresque, celle des quais, qu'il nous explique en connaisseur puisque c'est son patelin d'origine. Nous arrivons bientôt à St-Sulpice où les Missionnaires de l'Immaculée Conception ont une maison de repos. En ce village, on se rappellera surtout qu'il a été établi sur une partie du fief concédé à Jérôme LeRoyer de la Dauversière, fondateur des Hospitalières de Saint-Joseph. Et l'on arrive à Lavaltrie, ancien poste de relais des diligences qui faisaient le service entre Québec et Montréal. Ce village a pris le nom de la Seigneurie au milieu de laquelle nous allons monter vers Joliette, à travers des terres très fertiles où poussent surtout les fraises, le tabac à cigarettes et la pomme de terre.

Extrait du cadastre de la Province

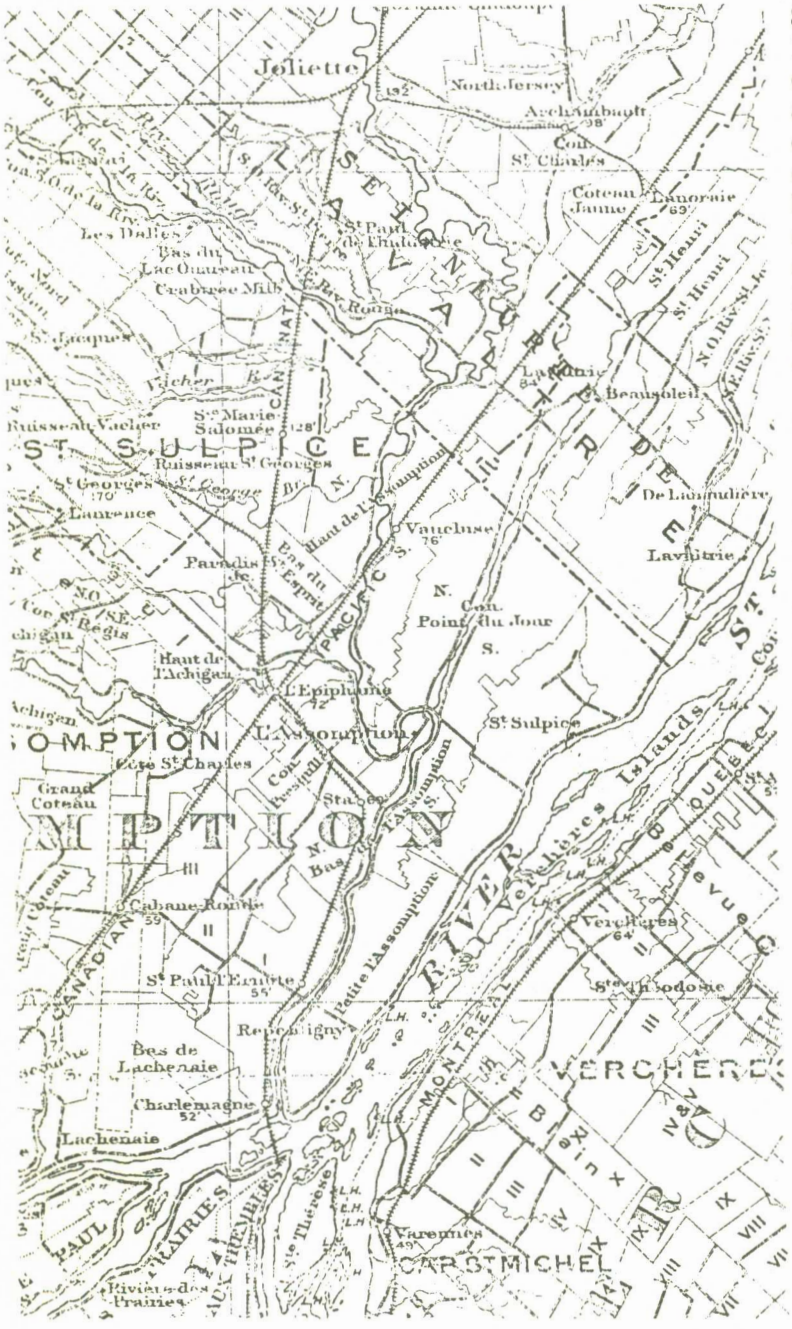

Nous entrons dans Joliette par la rue Dollard, puis obliquant sur la rue Marguerite-Bourgeois (hommage aux Dames de la Congrégation) nous nous dirigeons vers le Centre de Réflexion chrétienne (Nº 127 au plan), ancien scolasticat de théologie des Clercs de Saint-Viateur. A l'intérieur, nous pouvons admirer une grande fresque historique du P. Wilfrid Corbeil, c.s.v., et plusieurs autres travaux d'artistes, surtout des religieux. A cette étape, plusieurs collègues venant des régions de Nicolet et de Sherbrooke viennent nous rejoindre et continueront la visite avec nous. D'autres sont venus de la région d'Ottawa, particulièrement des Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus.

Du Centre de Réflexion chrétienne, sur le boulevard Querbes (du nom du fondateur des CSV) nous nous dirigeons, par les rues

Mgr Forbes et Gaspard, vers un autre C.R.C. réservé aux femmes et sous la direction des Missionnaires de l'Immaculée Conception (plan Nº 46). En passant au coin des rues Mgr Forbes et Gaspard, nous avons côtoyé un Centre pour enfants abandonnés (plan Nº 106), dirigé par les Soeurs de la Providence.

De la droite du Centre M.I.C., rue St-Louis, la rue Ste-Angélique nous emmène au boulevard Manseau, où nous trouvons une autre maison des Soeurs de la Providence, l'ancien Hôpital Saint-Eusèbe (plan Nº 67), devenu un foyer pour personnes âgées et malades chroniques. Continuant sur le boulevard, nous atteignons la Place Bourget, centre démographique de la ville, place commerciale assez bien aménagée. Au bout de la Place, la rue St-Louis et le Palais de Justice (plan Nº 48) qui est devenu tristement célèbre avec l'enquête sur les Hell's Angels.

Sur cette même rue St-Louis, nous passons devant la Maison provinciale des Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie (plan Nº 49); cette Maison reçoit aussi des femmes pensionnaires et des étudiantes. En tournant à gauche à l'extrémité de la propriété, nous allons vers le nord sur la rue Ste-Anne, jusqu'à l'église du Christ-Roi (plan Nº 5), desservie par les C. S.V. Nous descendons pour admirer, à l'intérieur, le style bien particulier de cette église avec ses chevrons apparents de bois contreplaqué. Comme oeuvres d'art, nous remarquons surtout les sculptures de pierre calcaire du chemin de la croix et l'immense crucifix de l'abside, oeuvres du Père Maximilien Boucher, c.s.v. Le P. curé nous fait une brève description de son église puis il nous remet des macarons commémorent le cinquantenaire de la paroisse.

Centre-ville de la Cité de Joliette

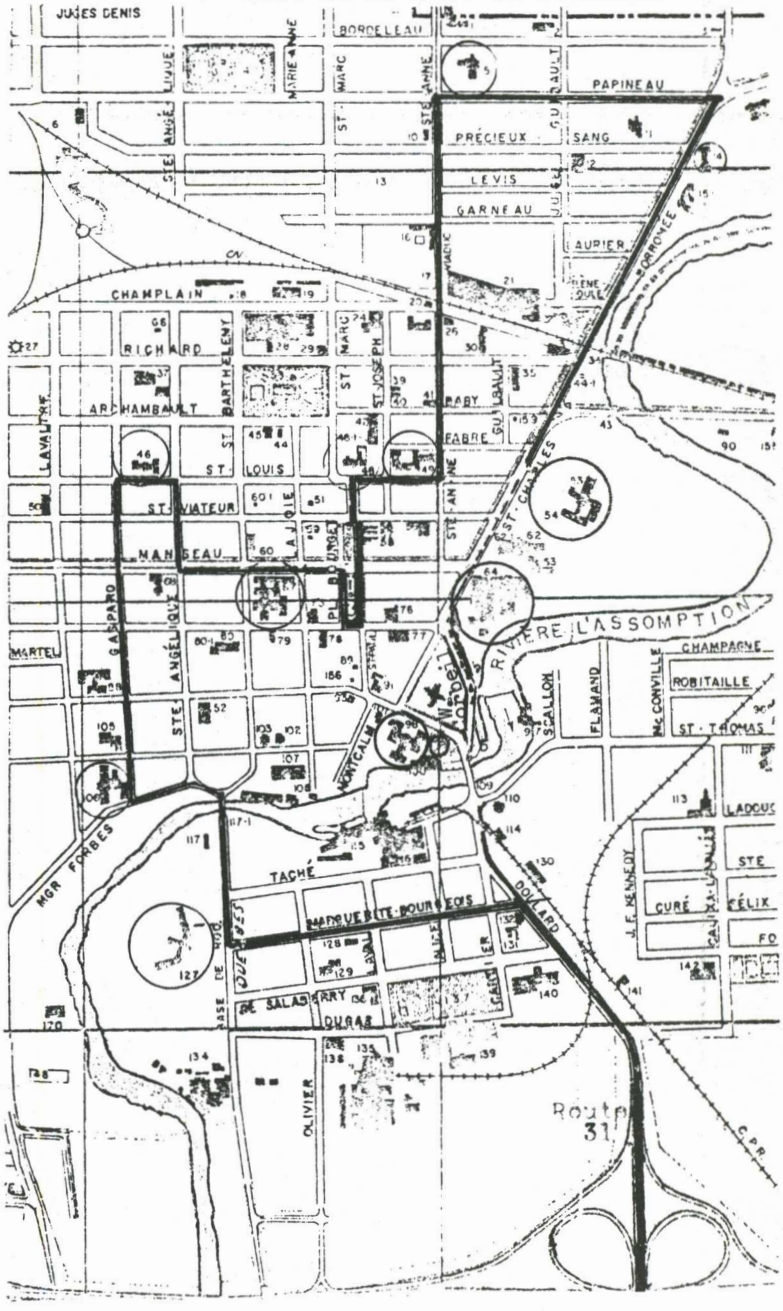

Après la messe, une grande salle, de l'ancien noviciat, est mise à notre disposition pour nous permettre de savourer à l'aise le goûter que nous avons apporté. Un excellent café bien chaud complète le menu. Une promenade dans le parc ajoute à la détente.

Graduellement, par petits groupes, nous quittons cette quiétude pour nous acheminer vers le Musée d'Art, but ultime de notre excursion. En continuant sur la rue St-Charles-Borromée, nous pouvons admirer au passage la cathédrale (plan N° 62) et l'évêché précédé d'un magnifique par à la française (plan N° 63). A la suite vient le Collège Joliette, ancien Séminaire (plan N° 64). C'est maintenant une institution d'enseignement secondaire et collégial dont une aile est devenue bibliothèque publique et dont la *Salle académique* sert d'auditorium pour une partie importante du Festival de Lanaudière. Sur la façade se dresse un monument à la mémoire du P. Cyrille Beaudry, c.s.v. qui fut supérieur de ce Séminaire de 1871 à 1904.

MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

La Vierge et l'Enfant. Pierre de craie portant de larges traces de polychromie. Milieu du XIVe siècle. Provient de Châlons-sur-Marne. H. 139 cm.

La rue St-Charles-Borromée conduit au Musée d'Art (X) face à la rivière L'Assomption. L'entrée s'ouvre sur la rue Wilfrid Corbeil, du nom de son fondateur. Pour décrire sommairement son contenu, je ne saurais mieux faire que de reproduire en partie un feuillet publicitaire distribué aux visiteurs:

"Un musée offrant, sur une superficie de plus de 1200 mètres^2, des collections dont la qualité et la diversité en ont fait la grande renommée.

ART CANADIEN
Des oeuvres de Paul-Emile Borduas, Emily Carr, Marc-Aurèle Fortin, Alfred Laliberté et autres.

ART SACRÉ DU QUÉBEC
Une collection des plus importantes: autels, chaires, chandeliers, sculptures et autres témoins d'un passé pourtant si proche.

ART RELIGIEUX EUROPÉEN
A travers bas-reliefs, peintures et statues, vous vous retrouverez dans le monde de la fin du Moyen-Âge, et de la Renaissance

La plupart des membres s'attardent longuement dans les diverses salles d'exposition. Quelques autres, après un tour plus rapide, profitent de ce passage à Joliette pour visiter parents et amis. Deux autres visites, à proximité, ont été faites par un nombre restreint: *Les Mélèzes* de la Congrégation N.-D. (plan 98), externat et pensionnat de niveau élémentaire, et le *Parc Renaud* (99), avec la statue de Barthélemy Joliette (1789-1850), le fondateur de la ville.

Vers 16h tous sont prêts à partir, les autobus sont au rendez-vous, et l'on revient par la voie la plus rapide pour arriver vers 17h 30, l'esprit et le coeur remplis d'agréables souvenirs.

Gérard Morin, c.s.v.

Identité et responsabilité
de l'archiviste ecclésiastique et religieux
dans le monde d'aujourd'hui

(suite et fin)

Le lien entre les archives ecclésiastiques ou religieuses et le témoignage rendu au monde par cet élément spécifique du patrimoine de l'humanité

Celui, quel qu'il soit, qui, à un titre ou à un autre, est responsable d'archives procédant de la vitalité de l'Eglise catholique ne peut méconnaître ce troisième aspect.

De par leur caractère spécifique, en effet, les archives de source ecclésiastique ou religieuse sont, qu'on y prenne garde ou non d'ailleurs, un témoignage que l'Eglise rend au monde. Et il importe de préciser aussitôt que ce témoignage que l'Eglise rend au monde, l'Eglise ne le rend pas seulement sur elle-même, mais aussi sur celui qu'elle rencontre tout au long de son développement: l'homme dans son humanité même.

Notre 4e Congrès national avait bien mis en lumière ce que représentent les archives de source ecclésiastique et religieuse comme élément spécifique du patrimoine de l'humanité. Le thème de notre 6e Congrès nous incite à prolonger cette réflexion.

On peut affirmer, comme disait Jean-Paul II dans son discours à l'UNESCO, "que, à travers une multitude de faits, l'Europe tout entière de l'Atlantique à l'Oural témoigne, dans l'histoire de chaque nation comme dans celle de la communauté entière, du lien entre la culture et le christianisme" (n. 9). Et on peut même constater que ce "lien organique et constitutif qui existe entre la religion en général et le christianisme en particulier d'une part, et la culture d'autre part" (*Ibid.*) apparaît aujourd'hui si fort que les archives religieuses, et notamment les archives de l'Eglise catholique, deviennent objet de convoitise d'une manière assez générale, - voire parfois, force est de le noter, d'âpres convoitises !

Pourquoi ces convoitises, dont les archivistes ecclésiastiques et religieux découvrent chaque jour le développement, bien que sans peut-être en toujours mesurer l'enjeu ? Paradoxalement, si ces convoitises se révèlent tentaculaires, c'est à cause même de la nature et du contenu de ces archives et c'est dans la mesure où elles sont dans les mains de l'Eglise qui a inspiré les initiatives dont elles témoignent. D'un côté, en effet, elles permettent d'avoir conscience de ce qu'elles représentent, comme le disait l'archiviste d'une congrégation religieuse polonaise qui déclarait : "Nos archives, c'est notre carte d'identité !" Mais, d'autre part, plus se développe l'étatisme et plus s'étend le secteur public - avec tout son prestige -, plus aussi, dans la plupart des pays et à toutes les époques, il importe que la nation soit comme dévitalisée et rendue amnésique, afin d'être malléable et - pourrait-on dire - vassalisable à merci. C'est d'ailleurs pour cette raison que toutes les persécutions de l'histoire se sont attaquées - et ne cessent de s'attaquer - non seulement aux hommes qui sont pourchassés et martyrisés, mais aussi aux archives et au témoignage qu'elles rendent : car il importe alors de les détruire, de les spolier, de les manipuler, de les saisir "pour avoir des preuves contre" ceux qui les détiennent (cf. Serguei Kourdakov, *Pardonne-moi Natacha,* p. 140) ou contre ceux dont elles parlent, etc. Et ces attaques contre les archives religieuses ne sont pas seulement le fait d'interventions policières. Elles prennent de multiples visages...

Dans ces diverses attitudes il n'y a d'ailleurs que la rançon de l'importance historique de ces archives. Que l'on songe, par exemple, à toutes les recherches linguistiques, ethnographiques, coutumières ou autres, comme à toutes les initiatives éducatives, sanitaires, caritatives, sociales, etc., dont gardent des traces précieuses toutes nos congrégations missionnaires parties de la vieille Europe vers l'Amérique du Nord ou du Sud comme vers l'Asie, vers l'Afrique francophone ou anglophone comme vers l'Océanie. Ou bien encore, que l'on songe tout simplement à ce que représentent, dans un pays comme la France, et sur plus d'un millénaire, l'histoire de nos hôpitaux, de nos établissements scolaires et universitaires, et donc leurs archives ! D'où viennent les convoitises qu'ont suscitées et que suscitent ces archives ? Du fait que la richesse des informations qu'elles contiennent risque de remettre en question l'histoire officielle; et du fait aussi que, lorsqu'elle est véhiculée à partir de la source même qui a inspiré les initiatives dont elles témoignent, la richesse de ces informations n'apparaît que dans son lien entre ces initiatives et l'inspiration qui les a secrétées. Que la référence à cette inspiration incite des esprits non prévenus à "saisir la nature et le sens plénier des documents", voilà la tare impardonnable ! Il faut donc, par destruction, par spoliation, par manipulation, par sélection ou par tout autre moyen, faire rentrer dans le rang ces archives et le témoignage qui en découle...

Car il ne faut pas se le cacher, les âpres convoitises suscitées au sujet des documents du passé "sont, comme le disait récemment l'historien allemand Konrad Repgen à propos d'un cas particulier, des guerres de l'actualité par personnes interposées. Et comme aujourd'hui les grandes structures de la société se trouvent 'dans le collimateur', la controverse publique ne porte pas seulement sur la réponse de l'Eglise /.../ aux questions posées /autrefois/; au contraire dépassant /cette/ histoire /..../, elle s'adresse à l'Eglise comme institution d'aujourd'hui, à sa forme actuelle et à l'idée qu'elle se fait d'elle-même, donc à son concept et à sa réalité. Il s'agit d'un maintien ou d'un changement de l'identité de l'Eglise" (cit. in D.C. du 15 mars 1983, p. 526 B). Tel est l'enjeu que ne sauraient méconnaître des archivistes ecclésiastiques et religieux.

Les archives procédant de la vitalité de l'Eglise témoignent de la considération - telle qu'inscrite dans l'histoire - de l'homme, quel qu'il soit, comme étant créé à l'image et à la ressemblance de Dieu et racheté par le Christ qui l'introduit dans la communauté qu'Il a instituée pour faire entrer, dans l'Esprit, en communion avec le Père. Ainsi, parmi les diverses archives qui subsistent des origines et du développement de beaucoup de nations et de bien des peuples, le propre des archives de source religieuse, c'est qu'elles ont jailli de la considération de "l'homme comme une valeur particulière et autonome, comme le sujet porteur de la transcendance de la personne" (Jean-Paul II à l'UNESCO, n. 10) et qu'elles procèdent de "l'amour pour l'homme en raison de la dignité particulière qu'il possède"(*Ibid.*). Et on peut aller plus loin. Car, en considérant "les idées et les oeuvres nées de l'inspiration religieuse, et en particulier de l'inspiration chrétienne" (*Ibid.*), on est amené à faire la constatation suivante : "Il existe une souveraineté fondamentale de la société humaine qui se manifeste dans la culture de la Nation; il s'agit de la souveraineté par laquelle, en même temps, l'homme est suprêmement souverain" (*Ibid.* n. 14). Ce témoignage rendu au primat de l'homme, n'est-ce pas précisément ce que visent à contester toutes les convoitises que nous évoquions ?

Sauvegarder l'inaliénabilité des archives de source religieuse et mettre sa compétence "à faire saisir la nature propre et le sens plénier des documents" (message pontifical à notre 4e congrès) dont est donnée communication, c'est donc, pour une part certes mais en toute vérité, veiller "sur cette souveraineté fondamentale que possède (chaque peuple et) chaque Nation en vertu de sa propre culture"; c'est donc la protéger "pour l'avenir de la grande famille humaine", en ne permettant pas "que cette souveraineté fondamentale devienne la proie de quelque intérêt politique ou économique", en ne permettant pas qu'elle devienne victime des totalitarismes, impérialismes ou hégémonies, pour lesquels l'homme ne compte que comme objet de domination et non comme sujet de sa propre existence humaine" (*Ibid.*, n. 15; ce qui est entre parenthèses a été prononcé, mais n'est pas dans le texte officiel).

Tel est le troisième aspect de la responsabilité, dans le monde d'aujourd'hui, de quiconque a la charge d'archives de source religieuse. Sauvegarder l'inaliénabilité de ces documents et mettre sa compétence "à /en/ faire saisir la nature propre et le sens plénier", telle est bien une manière, propre et adaptée à son caractère particulier, de servir cet élément spécifique du patrimoine commun de l'humanité.

*
* *

L'action de grâce envers Dieu, l'instruction des générations à venir du peuple de Dieu, le témoignage rendu au monde par les archives religieuses du seul fait qu'elles constituent un élément spécifique du patrimoine de l'humanité, voilà trois aspects essentiels qui découlent de la nature même des archives ecclésiastiques et religieuses et qui concernent donc tous ceux qui en ont la charge.

Si l'Eglise catholique en France est encore vivante aujourd'hui et essaie de se renouveler d'année en année dans la fidélité de ses membres à l'élaboration doctrinale antérieure, empourprée du sang de ses martyrs et lumineuse du rayonnement de ses saints, la conservation et la transmission de ses archives ne peuvent être qu'une conservation et une transmission qui demeurent vivantes dans la contemplation du peuple chrétien, et tout d'abord de l'archiviste lui-même, à qui il incombe d'une manière très directe de "*servata tradere viva*", au service du monde d'aujourd'hui !

Et c'est pourquoi, si nécessaires soient les rayonnages, ils ne suffisent pas à assurer la conservation et la transmission de ces jalons d'une tradition vivante. Du dehors on voit l'Eglise; mais c'est sa mémoire qui livre le principe d'intelligibilité de ses faits et gestes. Et ce sont les exigences de cette lecture qui définissent l'identité et la responsabilité de l'archiviste ecclésiastique et religieux dans le monde d'aujourd'hui.

Association des archivistes de l'Eglise de France
Bulletin no 22 - sept. 1984

Charles Molette
président de l'Association

APPRENTI-ARCHIVISTE _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

ou

_ _ _ _ ACCOUCHEMENT "AVEC" DOULEURS...

Une future naissance -- celle d'un dépôt à naître, c'est-à-dire à con - "naître", car tout est déjà là ! -- est toujours accueillie à la grande joie de la famille... religieuse ou non.

Au début, une jungle de cellules de chromosomes et de gènes, i.e. de documents d'archives. Au nouveau-né, baptisé *PIECE*, on assignera une place dans la famille immédiate, nommée *ARTICLE*. Assez étrange: au lieu de se permettre dans un moment de colère, de "mettre des articles en pièces", voilà que l'archiviste mettra des *PIECES* en *ARTICLES* ! ...

Le premier pas du nourrisson *(Pièce)* sera de se laisser inventorier, et cela, en général; il deviendra alors possible d'établir la généalogie des pièces, i.e. un *cadre* de *classement*.

Si Dieu le veut et prête vie au petit *(Pièce)*, il sera relié avec cousins et cousines à l'intérieur d'une *SERIE* : ceci ne sera rendu possible que parce qu'il s'agira alors d'une *PIECE ARTIC*...ulée avec des pièces-soeurs, toutes bien à l'aise parmi des *ARTICLES-FRERES*, ayant même lien de parentée archivistique.

Le petit nouveau va ainsi trouver place dans une famille élargie surnommée *FONDS*. Si bien que lorsque plusieurs *FONDS* ou familles élargies seront regroupées (groupes de *FONDS*) ils constitueront l'ancêtre ou le patrimoine commun : *DEPÔT*.

Donc on pourra lire sur le registre de baptême archivistique du nouveau-né, au lieu de Joseph-Alphonse-Jacques-André Lavallée-Therrien, le sigle ou langage chiffré suivant : G07/12.22b'. Quel beau nom qui chante... sur l'ordinateur électronique... : il renvoie au titre: Longpré, Anselme, prêtre (1904-).

En somme, le nouveau-né, le petit *PIECE* est casé pour la vie, et même pour l'éternité, selon le jargon archivistique... Et cela, dans un *DEPÔT* de tout repos. AMEN.

* * * * * * * * * * * * * * * *

MARCHE A SUIVRE (Souvenirs d'une session du R.A.R. - Juin 1985)

Le PREMIER PAS vers la réalisation du programme de travail d'archives présenté de façon fantaisiste ci-haut nous a été indiqué, entre autres, par Claire Laplante, s.n.j.m.

A. Inventaire topographique (des lieux). Dans la voûte où je travaille, j'ai d'abord fait, sous forme de carte, la description des lieux. En gros, 9 filières et une grande étagère, numérotées de 00 à 09. Avec les titres de chacune.

B. Retracer les organigrammes anciens et actuels et établir un tableau des fonctions administratives de l'institution. C'est ici que, pour moi, se sont situées "MES" DOULEURS de l'ACCOUCHEMENT du prochain pas de la "marche à suivre":

C. Composer ou choisir un cadre de classement. Ici, j'ai eu chaud. J'ai d'abord procédé comme si ma Société des Saints-Apôtres ne comportait pas, élément unique en son genre, et un fondateur religieux et un fondateur laique, de même qu'une administration religieuse intimement associée à une administration laique (corporation sans but lucratif). Finalement, j'ai pensé intégrer cette dernière au niveau de l'économat général. Mais cela ne règle pas encore tous les problèmes. Je consulterai à ce sujet des archivistes chevronnés pour y voir plus clair.

Le travail le plus long fut, et ce n'est encore une affaire finie, de rédiger un inventaire sommaire du contenu des filières et de l'étagère de ma maintenant "chère" voûte.

A venir, et pour longtemps à venir, il y aura les trois derniers points proposés par Soeur Claire, et cela quant au classement:

D. Déterminer un système de cotation: lettres ou chiffres ou la combinaison des deux (alpha-numérique). Sans oublier... d'oublier d'utiliser le "O" et le "i", qui pourraient prêter à confusion.

E. Mettre en ordre les documents et les articles d'un fonds.

F. Coter les articles et les pièces chronologiquement (la plus ancienne pièce dans le fond de la chemise). Et Soeur Claire continue: Normalement une cote doit comprendre les éléments suivants :

ex. Groupe de fonds : P (administration provinciale)
Fonds : 3 (province de Montréal)
Séries : C (correspondance)
Article : 2 (2e chemise dans la boîte)
Pièce : 21 (21e lettre dans la chemise)

Boîte P3 Article P3/C2 Pièce P3/C2, 21

* * * * * * * * * * * * * * * *

PARADIS DES CHERCHEURS (ET DES ARCHIVISTES...)

Revenons à la fantaisie, pour clore ce propos, en revenant au petit *Pièce*, engendré dans la douleur; nous reviendrons aussi au *cadre de classement* du Seigneur, où les petits sont les premiers... Articles -- surtout que j'écris en la fête de la "fondatrice" de l'enfance spirituelle -- en vérité, semble-t-il, une trouvaille de Fénelon (un confrère dixit, à l'homélie). AMEN.

Jacques-A. Therrien, ptre, s.ss.a.

VISITE MEMORABLE

Le 23 mai 1985, l'archiviste de l'Hôpital Général de Québec, Soeur Juliette Cloutier nous invitait chez elle.

La veille elle avait l'honneur de recevoir Monsieur Gérard Ermisse président de l'Association des archivistes français, Madame Elisabeth Gautier-Devaux directrice des services d'archives départementales de l'Orne; tous deux accompagnés de Madame Ginette Noel, archiviste de la Ville de Québec, de l'abbé Laurent Tailleur et de Madame Micheline Fortin archivistes du Séminaire de Québec ainsi que de Monsieur Yves Roberge agent culturel aux Archives nationales de Québec.

Ce fut pour nous une visite non seulement intéressante et culturelle mais des plus agréable. L'accueil de Soeur Breton, supérieure du Monastère, fut chaleureux. Elle nous résuma l'histoire de leur "église". En effet, l'Hôpital général devint, en 1721, la deuxième paroisse de Québec sous le nom de Notre-Dame-des-Anges. Depuis sa récente restauration, cette chapelle a retrouvé toute sa splendeur et, à elle seule, est un joyau de notre patrimoine qui mérite d'être visitée, étudiée et admirée.

La plus grande partie de notre temps fut cependant consacrée à la visite commentée des locaux d'archives.

On y trouve des registres datant de 1728, des plans de 1678 de même que des volumes de 1631. Et tout cela rangé dans un ordre et une propreté impeccable. Un cadre de classement facilite un accès facile et rapide. Nous étions 16 archivistes religieux de Québec à profiter de l'hospitalité des Augustines de l'Hôpital Général. Après un délicieux goûter, nous avons pu admirer les panneaux racontant la fondation et l'évolution de la communauté, puis de la paroisse et même d'un pensionnat.

De plus une magnifique exposition d'originaux nous a fait voir de rares spécimens tels que les annales de 1693, les formules de profession des premières religieuses et jusqu'à des photographies qui remontent aux daguerréotypes.

Soeur Juliette a accompli, depuis six ans, un travail à la fois méthodique, ingénieux et artistique. Nous la félicitons et la remercions de nous avoir fait vivre un aussi beau pélerinage dans le passé.

Nous revenons chez nous la "Mémoire en fête" avec un dynamisme renouvelé et la conviction que l'histoire de nos Communautés est intimement liée à celle de l'Eglise. Y travailler est aussi une oeuvre apostolique.

Marie-Ange Boily s.s.j.

SS. ST-JOSEPH-DE ST VALLIER
560, CHEMIN STE-FOY
QUÉBEC — G1S 2J6

ENCAPSULATION

DEFINITION

L'*encapsulation* est une méthode de conservation de documents qui a été développée à la *Library of Congress* en 1971. Elle sert à protéger des manuscrits, des atlas, des affiches, certaines oeuvres d'art sur papier et des artefacts de papier fragile et cassant.

METHODE

Le document à préserver est placé entre deux pellicules de *Mylar*. Un ruban transparent à double surface adhésive placé à 3mm du document retient les deux pellicules ensemble.

CONTRE-INDICATION

Journaux dont l'encre n'a pas assez vieilli,

Fusains,

Pastels.

Toute autre oeuvre d'art sur papier dont le pigment n'est pas stable, parce que celui-ci pourrait adhérer à la pellicule.

AVANTAGES

Le document est protégé contre l'air, la poussière, la saleté, la lumière et les manipulations. Selon les règles de la conservation, cette opération est réversible, car l'enveloppe de *Mylar* peut être enlevée sans altérer le document et celui-ci peut être "ré-encapsulé".

Ceci est une méthode sécuritaire et permanente pour préserver et protéger les documents; de plus, ces derniers peuvent être lus des deux côtés. Cette méthode est valable et pour le rangement et pour les expositions. C'est aussi une méthode simple et peu coûteuse; elle ne nécessite pas d'investissement en "capital" et peut être maîtrisée par un débutant en très peu de temps.

Cette méthode de conservation pour la protection des documents est maintenant considérée meilleure que toute autre, la lamination à chaud ou à froid et la doublure inclues.

MATERIEL

Le *MYLAR* (polyester - pellicule de polyethylene terephthalate de Dupont) ne renferme pas de plastifiant, ni d'enduit de surface, ni d'adhésif, ni d'agent qui retient les rayons ultra-violets; il répond à toutes les normes de conservation gouvernementales américaines quant à la neutralité (Ph), à la stabilité et à la permanence.

Le Ruban à sceller *3M *415* de *Monsanto* répond aux mêmes normes.

Le *Mylar*, le ruban à sceller et des séries de documents "encapsulés" ont été étudiés et analysés à fond par le Centre d'essais et de recherche de la *Library of Congress*; des tests de vieillissement artificiel ont amené les chercheurs à conclure que les documents ainsi encapsulés ont une espérance de conservation équivalent à environ 500 ans.

FOURNISSEURS

Carr McLean, 461 Horner Avenue, Toronto, Ontario M8W 4X2; tél. 1-800-268-2138.

Tout distributeur des produits DUPONT pour le *Mylar*, car il est à noter que le *Mylar* de type *"D"* seulement est recommandé.

Le ruban à sceller est produit par la compagnie MONSANTO. (3M).

BIBLIOGRAPHIE

Hollinger Corporation "Preservation / Encapsulation", Arlington, Virginia, U.S.A.

Conservation Resources International Inc., "Protecting Documents by Encapsulating in Polyester Film".

Mary E. Greenfield, "Mylar Envelopes".

Cunha and Cunha, "Library and Archives Conservation: 1980 and Beyond". Vol. 1, The Scarecrow Press Inc., .J. 1983, PP. 103, 152.

New England Document Conservation Center, Andover, Mass.

Conservation Treatment Procedures, Carolyn Clark Morrow Library Unlimited, Inc., Littleton, Colorado, 1982.

Monique Papineau
Service de conservation
Archives Nationales
du Québec à Montréal

Février 1984